
PROJET ITDT

COMPTE RENDU DE L'ATELIER 1

- Jeudi 28 mars 2024 de 18h à 20h
- École primaire Jean Moulin de Tournon-sur-Rhône
- 19 participants ont émergé

RAPPEL DU DÉROULÉ DE LA RENCONTRE

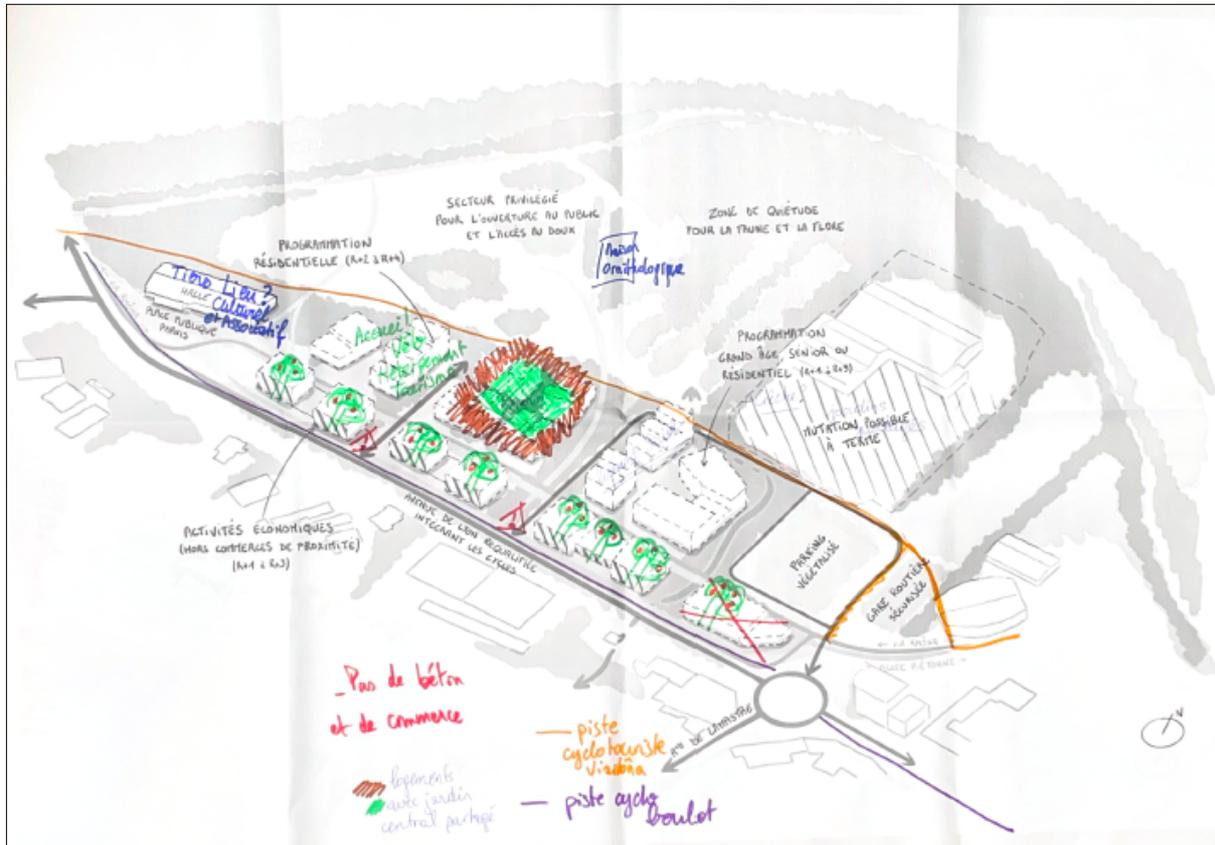
1. Accueil du public et introduction de la séance / présentation de l'avancée du projet par Alexis Gante, chargé de projet ITDT et Hugo Guillet, urbaniste, Gauthier+Conquet AUP (mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre urbaine) / présentation des modalités de l'atelier par Benoit Boronat, WZ et Associés (1 heure).
2. Temps de réflexion collectif en tables rondes (3 groupes de travail / 1 rapporteur par groupe) autour des croquis d'aménagement (30 minutes).
3. Restitution du travail en groupe par chacun des rapporteurs (30 minutes)
4. Pot de clôture.

La méthode de travail autour de chaque tables rondes :

- Les participants disposaient d'une version du croquis d'aménagement (produit par Gauthier+Conquet AUP). Imprimée en grand format (A1) et en noir et blanc de manière à pouvoir l'annoter facilement, ce document constitue le support principal de l'atelier. Pensé comme un document itératif, il avait fait l'objet d'une évolution et d'une actualisation depuis la version présentée initialement en réunion publique du 27 février : mise en évidence des voies de desserte des îlots d'habitations (demande des participants de la réunion publique).
- Les participants disposaient aussi de photos référence imprimées, donnant à voir ce qui peut être visé en termes d'aménagement d'espaces publics et de formes architecturale pour les futures constructions de logements.
- Du petit matériel était disponible (feutres, crayons, ciseaux, colle) pour faciliter les annotations sur le croquis grand format. Ces supports annotés sont restitués ci-après pour chaque groupe.

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS PAR GROUPE DE TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL N°1



Sur la construction de logements :

- Les participants identifient un besoin en termes de constructions de logements, notamment de logements sociaux.
- Ils soulignent l'intérêt de créer des logements en habitat collectif avec la mise en place d'un jardin partagé commun, privatif et au sein de chaque unités résidentielles, plutôt que des rez-de-jardin, possiblement trop petits.
- Ils souhaiteraient aussi la création d'un habitat pour seniors intégrant un équipement de type crèche, afin de favoriser la mixité intergénérationnelle.

Sur les commerces :

- Le groupe s'interroge et doute de la nécessité d'implanter de nouveaux commerces et de nouveaux bureaux sur le site.
- Le groupe ne souhaite pas la réalisation d'une construction à la hauteur du parking de l'Octroi et préconise plutôt un renforcement du végétal sur cet espace.

Sur la dimension végétale

- Il est attendu une végétalisation importante de l'avenue de Lyon, pourquoi pas part la plantation de fruitiers.

Sur la place de la voiture :

- Le groupe propose un projet "d'avenir" : réduire la place de la voiture et le volume de parkings pour limiter l'impact environnemental du projet et proposer des aménagements qui visent à réduire, à terme, l'impact carbone des habitants et usagers. Dans ce sens, le projet doit permettre un accompagnement aux changement visant la réduction de l'usage de la voiture individuelle.
- Ils identifient que les sorties véhicules des voies de desserte internes sur l'avenue de Lyon sont potentiellement dangereuses pour les piétons et les cycles. Ils pensent que l'arrivée de nouvelles habitations va augmenter le trafic quotidien : le projet doit prendre en compte cette dimension.

Sur les transports en commun :

- Le groupe souligne l'importance de réfléchir au développement de l'offre de transports en commun. Même si cette dimension dépasse la cadre du projet, les participants de ce groupe proposent d'étudier des pistes d'amélioration : autour d'une meilleure communication concernant les offres de transport, autour de des navettes gratuites, autour de la création d'espaces de covoiturage...

Sur les pistes cyclables :

- Le groupe souhaite que deux pistes cyclables soient aménagées de manière distincte : l'une destinée aux usages touristiques (ViaRhôna) qui pourrait être positionnée entre la partie résidentielle et les lagunes (plutôt qu'au cœur des immeubles), l'autre destinée aux trajets du quotidien (se rendre au travail, rejoindre le centre-ville, faire les courses, rejoindre un équipement) qui pourrait être positionnée avenue de Lyon. Ils soulignent que ce sont deux usages très différents qui méritent une séparation et des aménagements spécifiques.

Sur la Halle :

- Trois orientations de programmation sont clairement identifiées par le groupe : une maison associative, un tiers-lieu et une salle culturelle.

Sur le développement touristique :

- Le groupe propose que le projet soit l'occasion de mettre en place un lieu d'accueil (informations, ressources, valorisation) autour de la pratique du vélo et un lieu d'hébergement pour les touristes. Il s'agit, avec cette

deuxième proposition, d'étoffer l'offre pour que Tournon-sur-Rhône ne soit pas qu'un lieu de passage rapide pour eux.

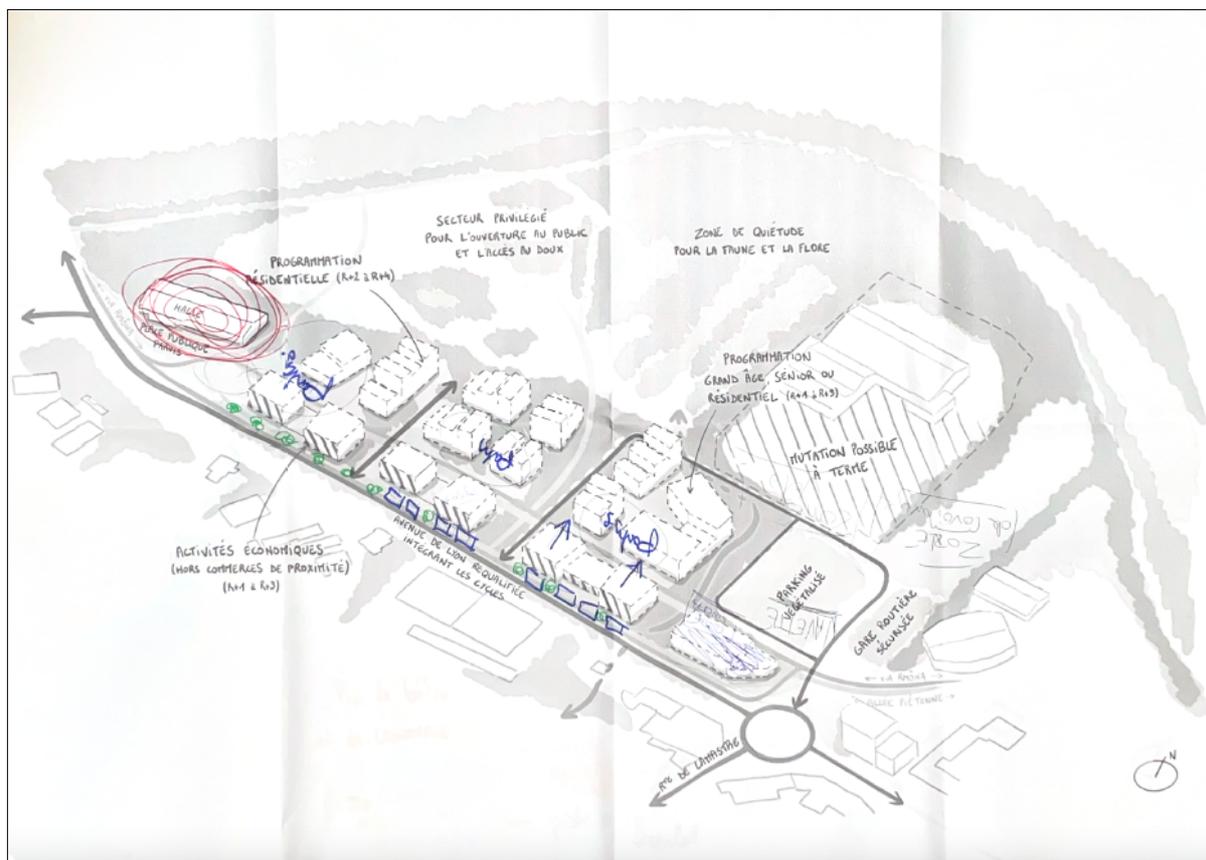
Sur la place des enfants :

- Ils préconisent de multiplier les réflexions sur les espaces destinés aux usages des enfants, et font, à ce sujet, une proposition concrète : la création d'un jardin potager pédagogique qui pourrait être utilisé par les scolaires.

Sur les lagunes :

- Le groupe propose la construction d'une maison ornithologique, lieux d'observation et de ressources sur les oiseaux (lien les caractéristiques faunes des lagunes).

GROUPE DE TRAVAIL N°2



Sur les mobilités

- Le groupe souhaite que le projet propose des aménagements concrets pour développer et encourager la pratique du co-voiturage, notamment par l'aménagement d'espaces de pose-dépose dédiés. La localisation du site ITDT justifie pleinement ce besoin. Ces aménagements répondraient aux enjeux d'entrée-sortie de ville.
- Par ailleurs, il est attendu que le projet consacre une véritable importance à la pratique du vélo et que des aménagements permettent de soutenir cette pratique, notamment pour les usages du quotidien. En ce sens, des stationnements sécurisés doivent être installés aux seins des immeubles d'habitation mais également dans les espaces publics du futur quartier : ils favoriseraient et dynamiseraient l'usage du vélo. Au-delà, ce type de stationnements sécurisés doit aussi être installé aux abords de la gare.

Sur le stationnement

- Il est attendu que des parkings soient aménagés au rez-de-chaussée des différentes unités résidentielles. Néanmoins, il y a des divergences sur le nombre de places de stationnement privatifs à proposer. Certains

soulignent la nécessité de proposer un nombre de places répondant aux besoins des nouveaux habitants, d'autres se demandent si la réduction du nombre de places n'inciterait pas à l'utilisation des modes de déplacements doux (marche, vélo), en permettant, à termes, de désengorger la circulation à Tournon-sur-Rhône.

- Le groupe souhaite que des stationnements en bande soient aménagés avenue de Lyon, en alternant stationnements et plantations.

Sur les commerces

- Les participants se questionnent et doute de l'utilité des commerces. Ils expliquent qu'ils préféreraient que se développent des activités de services comme des crèches, des kinésithérapeutes et métiers de la santé, en particulier des médecins.

Sur la dimension végétale

- Il est demandé que la végétation et les espaces verts prennent une place importante dans le projet. Ces derniers doivent permettre de réduire les îlots de chaleur en créant des zones ombragées, en particulier avenue de Lyon.

Sur la Halle

- Il est proposé que la Halle devienne un tiers lieu accueillant des artisans (ébénistes, forgerons...). Ce type d'activité pourrait aussi favoriser la convivialité et les échanges.
- Les participants imaginent aussi que la Halle accueille un café associatif, pour participer à l'animation du lieu et des espaces publics attenants (notion de rayonnement).

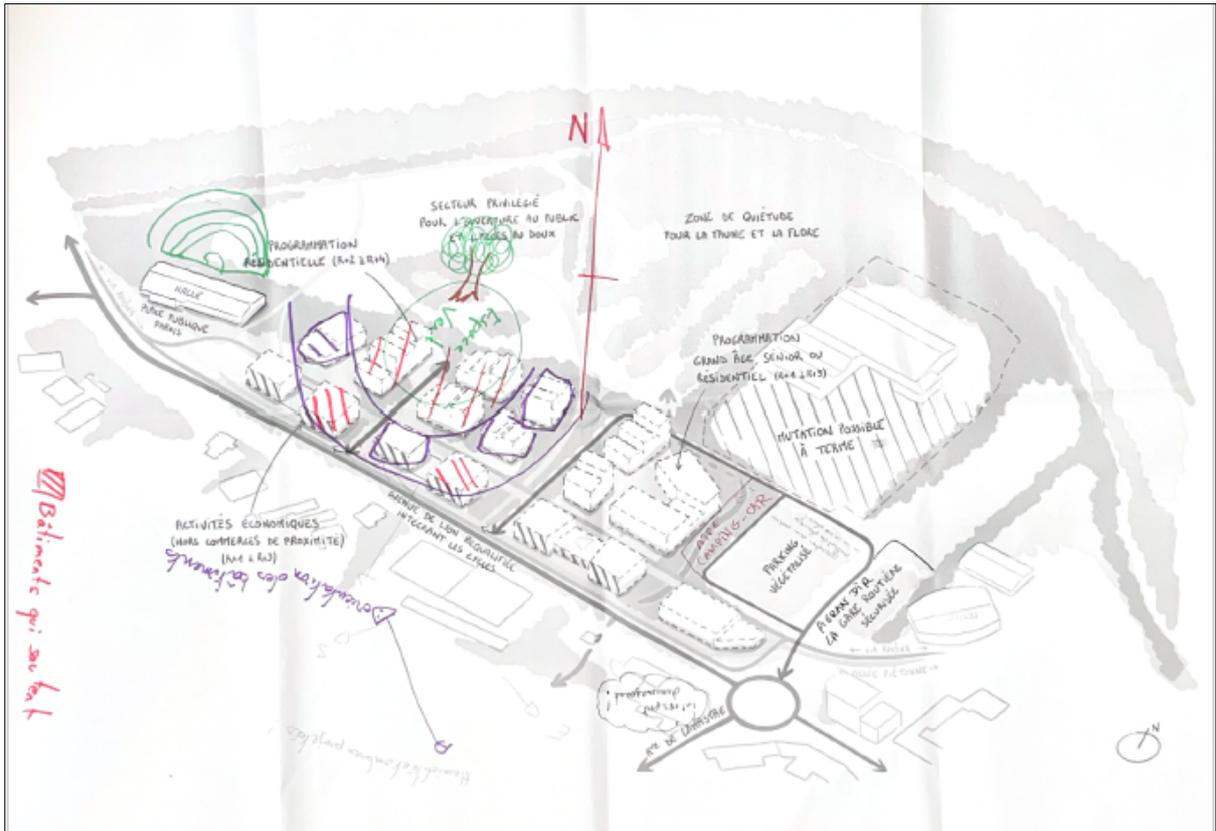
Sur la place des enfants et la sécurité

- Le groupe souhaite qu'une attention particulière soit donnée à la sécurité des enfants dans l'espace public, notamment pour les traversées piétonnes.
- Les parc doivent aussi faire l'objet de cette attention pour que les enfants puissent pratiquer leurs activités en toute sécurité (vélo, cerf-volant...)

Sur le cinéma

- Les avis divergent sur le possible emplacement du cinéma. Le groupe souhaite néanmoins, éviter l'installation du cinéma à proximité de la gare routière.

GROUPE DE TRAVAIL N°3



Sur le logement, organisation et forme architecturale :

- Le groupe identifie une trop forte densité de logements, en particulier dans l'îlot principal. Les participants préconisent de réduire le nombre de logements pour aérer et ouvrir ce secteur du projet.
- De plus, il juge que les logements sont trop rectilignes et trop rectangulaires, trop calés sur une grille. Ils préconisent d'organiser l'implantation des immeubles sous la forme d'une arche, en arrondi, autour d'un espace végétalisé.
- Les participants à ce groupe attendent que des matériaux de construction durables et écologiques soit utilisés pour les nouvelles constructions, pour que le projet soit porteur d'une dimension environnementale forte et concrète.
- Ils souhaitent qu'une attention forte soit portée à l'orientation des immeubles d'habitation pour limiter les problématiques d'humidité et d'ombres portées.

Sur les commerces :

- Le groupe s'interroge sur la nécessité des commerces : leur nombre paraît trop important. Par ailleurs, il se questionne sur la nature et le type de

commerces qui sont attendus et qui seraient amenés à s'installer sur le site de projet. Ils craignent que ces nouveaux commerces constituent une concurrence avec le centre-ville.

- Certains attendent un déménagement de Intersport pour libérer de l'espace et améliorer la qualité urbaine du secteur de l'Octroi.

Sur le stationnement et trafic routier :

- Les participants proposent l'aménagement de deux parkings, aux deux extrémités du projet (vers la Halle et vers l'Octroi) pour augmenter l'offre de stationnement.
- Ils sont contre l'idée d'implanter du stationnement le long de l'avenue de Lyon car ils considèrent cela trop dangereux et accidentogène (entre véhicules, en sortant ou en entrant dans son véhicule).
- De plus, le stationnement le long de l'avenue de Lyon pourrait ralentir davantage le trafic en heure de pointe.
- Ils recommandent de renforcer l'offre de transports en commun, notamment en agrandissant la gare routière et en ajoutant des navettes gratuites.

Sur la Halle :

- Le groupe souhaite que la Halle soit transformée en salle polyvalente et d'aménager, à proximité immédiate de cet équipement, un théâtre de verdure (amphithéâtre) pour soutenir et développer les animations en extérieur.

Sur la place des enfants :

- Le groupe souhaite que la place des enfants soit pleinement intégrée, par la réalisation d'aménagements dédiés ou pensés aussi pour leurs usages spécifiques (espaces verts, jeux).

Sur l'aire de camping-car :

- Pour le groupe, l'aire de camping-car peut trouver une place dans le projet, sur son emplacement actuel, en étant requalifiée.